

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JEAN FOURASTIÉ

Le quatrième plan d'expansion et de modernisation de la France

Journal de la société statistique de Paris, tome 103 (1962), p. 64-73

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1962__103__64_0

© Société de statistique de Paris, 1962, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

VII

LE QUATRIÈME PLAN D'EXPANSION ET DE MODERNISATION DE LA FRANCE

Depuis dix ans, l'expansion de la production nationale par tête de population active est passée de l'indice 100 à l'indice 155, ce qui correspond à une croissance annuelle moyenne d'environ 4,5 %.

Un tel taux n'avait jamais été enregistré pendant une telle durée dans notre pays; avant la guerre, aucun pays développé, ni les États-Unis eux-mêmes, n'avaient jamais dépassé sur dix années les taux de 3%. La grande croissance de l'économie française de 1830 à 1910 s'est faite à un taux moyen annuel inférieur à 2 %. Pour avoir une idée concrète de l'ampleur de ce progrès annuel de 4,5 % par an, il suffit de consulter une table d'intérêt composé; on y verra qu'il implique le doublement en 18 ans. C'est-à-dire que s'il avait pu être soutenu sans interruption depuis seulement l'année 1790, la production actuelle serait 2¹⁰ (soit environ 1 000 fois) plus forte aujourd'hui qu'alors. Inversement, si nous pouvions maintenir ce rythme de croissance d'ici à l'an 2 140, c'est-à-dire pendant 180 autres années, le revenu réel par tête de chaque Français serait multiplié par 1 000.

Ces images sont destinées à montrer combien les taux actuels de progrès sont inhabituels, combien ils sont invraisemblables, combien peu ils sont *de la nature de l'humanité*. Pour nous autres statisticiens, il suffit de rappeler que le progrès de la production industrielle française a été de 7 % en moyenne par an de 1954 à 1962. Or (1,07)¹⁰ est voisin de 2, ce qui donne un coefficient de croissance de 10³ par siècle; cela conduit en peu de siècles à des chiffres proprement astronomiques.

Ils n'en sont pas moins réels pour les jours que nous vivons, et non seulement pour ceux que nous venons de vivre (l'Allemagne fédérale et l'Italie en enregistrent d'aussi forts), mais aussi pour ceux qui s'ouvrent devant nous. Mieux encore, ce n'est pas un taux de 4,5 % par an que prévoit le 4^e Plan dans la forme où il a été arrêté par le Conseil supérieur du Plan, dans sa séance du 18 octobre 1961, mais un taux de 5,5 %. Les études techniques ont, en effet, fait apparaître qu'une croissance de 24 % en 4 ans pouvait être obtenue de 1961 à 1965.

Trois facteurs de progrès

Cette croissance, invraisemblable, au regard de longs millénaires de l'histoire et de la préhistoire, mais correctement prévisible en fonction de notre présente expérience de planification, est due à trois facteurs, dont le premier est déterminant : le progrès technique, dont on peut dire non seulement qu'il s'accélère mais qu'il s'exaspère; les investissements; la correcte répartition de la population active.

Les progrès de productivité prévisibles et attendus varient évidemment selon les branches d'activités; mais leurs valeurs minima sont encore très élevées (2,2 % par an dans les mines de houille, 2,8 % dans les services, 3,1 % dans les transports); leurs valeurs les plus fortes atteignent 6,8 % par an dans le gaz et l'électricité, 7,2 % dans le pétrole et les carburants gazeux naturels et 7,6% dans les métaux non ferreux. L'ensemble de l'industrie fournit un taux voisin de 5,5 % et, chose extraordinaire, à la fois lourde de promesses et lourde

de difficultés, l'agriculture dans son ensemble annonce un taux annuel de 6,4 %. Par contraste, l'ensemble du tertiaire ne dépassera pas 3 %.

La moyenne pondérée de nos trois taux (5,5 - 6,4 et 3 %) n'atteint pas tout à fait 5,5 %. La différence entre cette moyenne et 5,5 est gagnée par l'accroissement de la population active, qui passera de 18 840 000 personnes en 1959 à 19 630 000 en 1965. La répartition de ces travailleurs est la suivante (en milliers) :

	1959	1965	
Agricultures et forêts	4 540	4 100	- 440
Industrie	7 092	7 470	+ 378
Tertiaire, y compris transports	7 208	8 060	+ 852
	18 840	19 630	+ 790

Le quatrième plan s'est particulièrement attaché au problème de l'emploi. La prévision de l'emploi par secteur d'activité collective a été poursuivie et approfondie sous la présidence de notre éminent collègue M. Chevry et a abouti au tableau suivant :

*Prévisions d'emploi dans l'industrie
(en milliers de personnes)*

	INDICE du volume de la production de 1965, base 1959 = 100	EFFECTIFS	
		1959	1965
Electricité	183	90	115
Machines et appareils électriques	183	293	380
Matières plastiques, etc.	168	162	200
Minerais et métaux non ferreux	161	26	27
Chimie et caoutchouc	158	355	385
Pétrole et carburants	149	61	60
Machines et app. mécaniques	149	611	680
Pâtes, papiers, cartons	148	123	135
Verre	147	53	55
Min. de fer et sidérurgie	146	209	235
Bâtiments et T. P.	146	1 350	1 460
Bois	132	300	295
Ind. agric. et aliment.	128	665	680
Cuir	122	220	210
Combustibles minéraux solides	90	222	175
Total de l'industrie	145	7 092	7 470

Mais la prévision de l'emploi a été en outre développée dans des directions nouvelles : la prévision par région et la prévision par qualifications. A titre d'exemple nous donnons les chiffres relatifs à la très importante branche des industries mécaniques et électriques.

Emploi dans les industries mécaniques et électriques

	POURCENTAGES			EFFECTIFS (en milliers)		
	1959	1965	1975 A	1959	1965	1975 A
Ingénieurs et cadres	3,2	3,4	3,8	58	68	92
Employés	11,0	11,0	11,0	198	218	265
Techniciens, dessinateurs et agents de maîtrise	10,5	11,4	13,2	189	226	318
Professionnels	27,6	28,4	30,0	498	564	723
O. S. et manoeuvres	47,7	45,8	42,0	861	909	1 012
TOTAL	100,0	100,0	100,0	1 804	1 985	2 410

La production et la consommation

La production intérieure brute doit passer, selon le Plan, de 271 milliards de nouveaux francs en 1961, à 336 milliards en 1965; soit un accroissement de 65 milliards; compte tenu du commerce intérieur et de l'aide aux pays sous-développés, ces chiffres deviennent : 265, 329 et 64.

Pour le partage de ces fruits, le Plan a adopté des principes nettement « austères » et sociaux, en ce sens qu'ils donnent la priorité aux investissements sur les dépenses de consommation courante et, plus nettement encore, aux équipements collectifs sur les équipements privés. Le rapport introductif du 4^e Plan s'exprime ainsi à ces sujets :

« Les fins nationales, dépassant les destins personnels, se définissent par la survie, le progrès, la solidarité, le rayonnement. Il s'agit d'assurer notre défense en combinant la modernisation de l'armée et la réduction de ses effectifs, d'apporter à la recherche la puissance matérielle capable d'assurer la pleine participation de l'esprit français à la grande entreprise scientifique et technique de ce siècle, de donner aux régions et aux catégories les moins favorisées, qu'il s'agisse de vieillards, de rapatriés, de salariés ou d'agriculteurs à bas revenus, le témoignage concret d'une solidarité indispensable à la cohésion nationale, de poursuivre notre assistance aux pays moins développés du Tiers-Monde, spécialement aux états africains d'expression française qui ont choisi de conserver avec notre pays des liens particuliers.

« On peut penser en effet que la société de consommation que préfigurent certains aspects de la vie américaine et qui a trouvé aux États-Unis ses critiques les plus pénétrants, se tourne à la longue vers des satisfactions futiles, elles-mêmes génératrices de malaise. Sans doute, vaudrait-il mieux mettre l'abondance progressive qui s'annonce, au service d'une idée moins partielle de l'homme. En particulier, le mouvement d'urbanisation, entretenu par la modernisation de l'agriculture et le développement des activités de service doit être conduit en vue d'un meilleur équilibre des groupements humains. L'occasion doit être saisie d'accomplir une grande œuvre durable au sein de laquelle les hommes vivront mieux. »

Ces options se concrétiseront dans le tableau ci-dessous.

	ACCROISSEMENT en milliards de NF	ACCROISSEMENT en % (1965-1961)
Investissements économiques	10	28
Investissements sociaux :		
— logements	3	25
— équipements collectifs	3,5	50
Consommation des administrations	3	22
Consommation des particuliers	43	23
Divers	1,5	p. m.
TOTAL	64	24

Les sept groupes d'investissements collectifs

Les *investissements collectifs* s'analysent en sept grands groupes dont le premier est l'Éducation nationale. D'ici à 1970, seront construits autant de bâtiments universitaires qu'il en existe aujourd'hui; le nombre des professeurs de l'enseignement secondaire passera de 45 300 à 98 800, et celui des professeurs et assistants de l'enseignement supérieur de 8 500 à 29 000. Les autres groupes sont *la construction* (un rythme de 350 000 logements par an a paru suffisant); *l'urbanisme* (développement très important des centres culturels, sportifs,

sanitaires et commerciaux, rénovation des villes anciennes, des quartiers vieillis et des villages sclérosés); *l'équipement culturel* qui absorbe 900 millions de NF contre 322 au cours du plan précédent; *l'équipement sanitaire et social* qui passe à 3 700 millions contre 1 200; *les institutions publiques civiles de recherches* dont le volume doublera.

L'ensemble des crédits d'investissement affecté à ces sept groupes bénéficiera d'une multiplication par 1,4 au cours du 4^e Plan, par rapport au troisième, ce qui absorbera 17,2 milliards de nouveaux francs en 1965. Cet accroissement étant plus que proportionnel, la consommation des particuliers augmentera nécessairement un peu moins que selon le jeu de la proportionnalité; sa croissance sera pourtant de 23 % en 4 ans, ce qui promet à chacun de nous, à prix coûtant, un accroissement de même taux de son salaire mensuel.

* *

Mais cette augmentation, qui peut paraître aujourd'hui importante et même invraisemblable au lecteur, gageons qu'elle se réalisera dans la compétition et la revendication, par paliers presque insensibles, et ne nous laissera ni plus heureux ni même plus satisfaits. Tant ce qui est obtenu est vite dévalorisé par rapport à ce que l'on envie...

* *

Les faits exposés ci-dessus montrent que le Commissariat au Plan n'a plus à résoudre les problèmes de *déclenchement* de la croissance, qui étaient les siens de 1946 à 1955. On peut dire que les problèmes actuels sont ceux de *la réussite*, c'est-à-dire ceux qui naissent du progrès même et de sa rapidité.

A titre d'exemple, nous préciserons ceux de l'agriculture.

Facteurs séculaires de l'agriculture française

Dans la savante étude que vient de publier l'Institut des Sciences Économiques Appliquées, MM. Marczewski et Toutain (1) mettent en évidence que la croissance de la production agricole française et la décroissance relative des effectifs de paysans date au moins de la fin du xvii^e siècle. D'après leur étude, le produit agricole final apprécié aux prix de la période 1905-1914, aurait été de 2,8 milliards de francs 1910 au début du xviii^e siècle; de 4,5 milliards à la fin du même siècle; il aurait dépassé les 6 milliards vers 1835, 10 milliards vers 1900, 14 vers 1935 et 16 vers 1955.

Par un mouvement inverse, mais dont nous savons bien qu'il est normal, la population vivant de l'agriculture serait en décroissance depuis 1860, après n'avoir cru que faiblement de 1700 à cette date : en effet, elle est évaluée à déjà 16,5 millions en 1701 (alors que la population totale de la France n'était que de 20 millions); son maximum de 1860 n'est que de 19,9 millions; au recensement de 1954, elle était tombée à 9,6 millions.

La cause de l'inversion de ces évolutions statistiques est évidente : c'est l'accroissement de la productivité du travail. M. Toutain évalue cet accroissement à environ 30 % au cours du xviii^e siècle; 100 % au cours du xix^e; et à nouveau 100 % de 1900 à 1950.

(1) J.-C. TOUTAIN, *Le Produit de l'Agriculture Française de 1700 à 1958* (Cahiers de l'I. S. E. A., n° 115). Nous n'avons pas encore eu le temps d'examiner avec précision le détail de ce travail, dont nous ne retenons ici que quelques résultats.

Il est clair que l'essence de la crise agricole est là : un progrès technique plus rapide que le progrès démographique, engendre une production qui tend à croître plus vite que la consommation. Il en résulte une crise séculaire qui, par la mévente des produits, par la chute des prix et des revenus *relatifs*, chasse le paysan de la terre et dépeuple les campagnes. (L'adjectif *relatif* signifie ici que les prix et les revenus agricoles baissent par rapport aux prix et aux revenus non-agricoles.)

Accélération actuelle

Mais cette cause séculaire de crise est aujourd'hui amplifiée par l'accélération du mouvement. D'une part, malgré la sous-alimentation présente de beaucoup de vieillards, la consommation nationale d'aliments approche de sa saturation; d'autre part le progrès technique s'accélère. Ce dernier fait apparaît déjà clairement dans les taux de productivité qui viennent d'être cités, mais il éclate si l'on entre dans le détail des années. Depuis 1953 c'est à des taux aussi élevés que 5 % *par an* que se chiffrent les progrès de la productivité de la main-d'œuvre agricole, ce qui donnerait un doublement en 16 ou 17 ans.

Le troisième plan de modernisation de la France avait prévu une extension de 20 % de la production agricole avec une réduction des effectifs de l'ordre de 5 %. En fait, ces objectifs de production ont été à peu près réalisés, mais avec une baisse des effectifs de près de 10 %. Au total les effectifs agricoles (population active) sont tombés de 5 100 000 en 1954 à 4 400 000 actuellement. Le quatrième plan a retenu le chiffre de 4 100 000 pour 1965 (chiffre qu'il sera difficile de maintenir); les prévisions pour 1975 ne sont guères supérieures à 3 300 000.

Un tel taux d'exode rural (20 % en dix ans, 2 % *par an*) *n'a jamais été enregistré dans le passé en France*, et je ne crois pas qu'aucun pays en ait donné l'exemple, quoiqu'il soit bien clair que l'U. R. S. S. devrait les connaître bientôt, à défaut de les avoir connus.

La situation démographique

Ce qui vient d'être dit suffirait à faire saisir la profondeur du drame humain qu'engendre aujourd'hui la crise agricole, si la situation démographique ne venait l'aggraver encore. En effet, la *dépopulation des campagnes* s'est produite de 1880 à 1938 dans une ambiance de dépression démographique; aujourd'hui la réduction de la population active agricole doit s'accélérer dans un climat de *très forte pression* démographique.

Pour préciser et placer dans le cadre du village ce qui doit y être placé pour bien être compris, dans tel village que je connais bien et qui se trouve représentatif de l'évolution nationale, il y avait 300 personnes actives dans l'agriculture en 1896 et 280 en 1906, mais le nombre des enfants à l'école primaire était de 80. En 1955, le nombre des personnes actives était de 220 et devrait tomber à 180 en 1965, *mais il y a 200 élèves à l'école du village*. Le nombre moyen d'enfants par ménage agricole était tombé aussi bas que 1,5 en 1900; *il est voisin de 4 aujourd'hui*.

L'état psychologique

En 1900, et jusqu'à 1950 le paysan était peu conscient de ce qui lui arrivait. La notion d'État providence s'élaborait seulement; la souffrance était acceptée comme inéluctable, le désordre était spontané. Aujourd'hui, les citoyens connaissent, par les chiffres de la comptabilité nationale, les revenus des différentes catégories professionnelles. On sait

que les agriculteurs qui sont encore près du quart de la nation n'ont que le sixième du revenu national. On sait ou du moins l'on croit, que l'État peut y remédier.

Le paysan de 60 ans, qui livre chaque année aujourd'hui à la consommation un volume de céréales, de fruits ou de légumes, double de celui qu'il livrait dans sa jeunesse, a la légitime conscience d'avoir bien fait et de bien faire son métier : comment la collectivité l'en récompense-t-elle? Il sait aussi que depuis 10 ans les prix agricoles ont baissé plus que tous les autres par rapport au salaire moyen.

Le prix *réel* du blé, c'est-à-dire le prix exprimé en heures de salaires du manœuvre moyen, a baissé de 34 s. h. en 1937 à 17 aujourd'hui, c'est-à-dire de *moitié*; ce qui est plus que la plupart des produits manufacturés tels qu'ampoules électriques, bicyclettes, automobiles. Et si cette baisse peut s'expliquer par l'intensité exceptionnelle du progrès technique réalisé sur le blé, est-il facile à comprendre que les prix réels de la fonte et de l'acier, malgré les milliards d'investissements réalisés (et souvent avec la participation de l'État), soient *plus élevés* aujourd'hui qu'avant guerre, tandis qu'une production aussi peu favorable à la mécanisation que la pomme de terre, se vend aujourd'hui 7 salaires horaires le quintal contre 10 à 12 de 1930 à 1939? Pour reprendre un slogan connu, est-il facile à admettre pour un vieux terrien que le lait se vend au détail moins cher que l'eau minérale?

De telles questions, auxquelles les journaux, la radio ou les autres informations courantes ne répondent pas ou répondent mal, irritent l'homme moyen et l'ouvrent aux revendications agressives qu'une lente dégradation de l'esprit civique a généralisées; dans la France d'aujourd'hui, le moindre commerçant de quartier trouve normal et légitime d'avoir le même revenu qu'un Conseiller d'État, le professeur de lycée fait grève pour obtenir une augmentation de salaire de 2 %; le paysan s'empare du magasin des tabacs pour faire relever de 10 % le prix des manques.

Les remèdes

Tous ces faits montrent que la crise est grave et n'est pas près d'être résolue. Si l'esprit civique peut être redressé, il n'est pas possible d'escompter une hausse substantielle de la consommation agricole par tête. Il est presque vrai que le lait se vend moins cher que l'eau minérale, mais il est vrai aussi que la consommation de lait plafonne tandis que celle d'eau minérale croît fortement; et de même pour les consommations de blé et d'acier.

Dans ces conditions il n'y a d'autres remèdes à long terme que dans l'adaptation de la production à la consommation, par la réduction de la population active.

Mais cela ne veut pas dire qu'il n'y ait rien à faire dans le court terme. Le quatrième plan engage une foule d'actions, dont la description occupe des centaines de pages, et dont aucune n'est sans valeur.

Par exemple, *les exportations* de produits agricoles sont en voie d'augmenter vers la zone franc de 40 % et vers l'étranger de 100 %; les arrangements relatifs à la mise en œuvre de la Communauté Européenne sont dans l'ensemble satisfaisants. Il faut rappeler que la vocation exportatrice du territoire français est, à long terme, certaine. De même qu'il est de la nature des choses que, vers l'an 2000, les États-Unis nourrissent le Mexique, de même la France nourrira en grande partie l'Espagne et l'Afrique du Nord.

Des *objectifs de production* ont été fixés pour 1965, qui doivent donner à cette production la structure et la qualité exigées par les débouchés.

Un grand effort sera fait pour *l'organisation des marchés agricoles*, qui permettra à la fois de réduire l'écart entre les prix de détail et les prix à la production, et de reconvertir

vers des emplois de transporteurs, de stockeurs et de commerçants, une fraction des jeunes agriculteurs.

Le plan d'équipement scolaire a prévu *l'implantation d'écoles et lycées techniques* en milieu rural, de manière à ouvrir aux fils d'agriculteurs l'accès aux carrières industrielles.

Enfin des dispositions neuves et même audacieuses sont prises pour la constitution d'exploitations viables en milieu de petites propriétés; parmi ces dispositions figurent des règles de successions nouvelles, et la constitution de *Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural* (S. A. F. E. R.). Le total des crédits alloués par l'État à l'agriculture sera, au cours du quatrième plan double de ce qu'ils furent sous le troisième; les crédits relatifs à l'enseignement, à la vulgarisation et à la recherche seront triples.

Tout cela est valable et contribuera à réduire les souffrances dues à la crise. Mais il faut reconnaître que ces souffrances resteront vives. Une métamorphose aussi profonde et aussi rapide fait gémir l'humanité tout entière : la vitesse même du progrès dont nous sommes si fiers en tant qu'hommes et si heureux en tant que consommateurs, nous meurtrit en tant que producteurs.

Jean FOURASTIÉ.

DISCUSSION

M. MARCZEWSKI. — Il m'est particulièrement agréable de rendre hommage à M. Fourastié qui a su, en un minimum de temps, nous montrer ce qu'il y a d'essentiel dans la planification française et dans son action sur la croissance économique de la France.

Je suis tout à fait d'accord avec le conférencier pour constater qu'un changement fondamental, une « cassure », est intervenu dans la croissance de l'économie française après la deuxième guerre mondiale. On pourrait, bien entendu, se demander si l'année 1954 marque vraiment la date de cette « cassure ». A mon sens, l'accélération de la croissance a commencé en 1946.

Le ralentissement des années 1952-1953 n'a été qu'une pause conjoncturelle qui, dans tous les pays industrialisés de l'Occident, a suivi le « boom » coréen.

Mais la date précise de la « cassure » n'a qu'une importance secondaire. Ce qui est plus important c'est de savoir, si l'accélération de la croissance est un phénomène accidentel, suscité par des circonstances exceptionnelles destinées à disparaître bientôt, ou si, au contraire, il s'agit d'un changement fondamental de longue durée.

La croissance de l'économie française avait déjà connu plusieurs périodes d'accélération : celles des premières années de la Monarchie de Juillet et du Second Empire, celle des années 1896-1913, celle des années qui ont suivi la première guerre mondiale jusqu'à la grande dépression de 1929. Le seul fait qu'il y a eu accélération ne permet donc pas de conclure à un changement fondamental de longue durée. Il faut distinguer parmi les facteurs de l'accélération les facteurs accidentels et les facteurs durables, quitte à se demander ensuite quelles sont les conditions nécessaires pour prolonger l'action des facteurs favorables.

1 — *Les facteurs accidentels de l'accélération*

La France n'est pas le seul pays dont la croissance économique se soit accélérée depuis la dernière guerre. Le même phénomène peut être observé dans tous les pays industrialisés du monde à l'exception des États-Unis et du Royaume-Uni. Les taux de croissance français sont voisins de ceux de la moyenne des pays de l'O. E. C. E. (sans l'Espagne). C'est très honorable pour un pays dont la population active n'augmente guère. Mais cela montre

qu'en France, comme dans les autres pays d'Europe continentale, il s'agit au moins en partie d'une accélération de rattrapage, après le retard subi par rapport aux États-Unis du fait des deux guerres mondiales.

D'autre part, il ne faut pas oublier que les taux de croissance particulièrement élevés de certaines années ont été obtenus au prix d'une inflation et de plusieurs dévaluations qu'il ne serait guère souhaitable de répéter. Il est vrai que la part des événements politiques, parmi les causes de l'inflation, est décisive. Mais il ne serait pas prudent d'admettre à priori l'absence de tels événements dans l'avenir.

Cependant les facteurs accidentels ne sont pas les seuls à avoir accéléré la croissance de l'économie française depuis la dernière guerre. Fort heureusement, d'autres facteurs plus durables y ont contribué puissamment.

2 — *Les facteurs durables de l'accélération*

Parmi les facteurs durables de l'accélération il y a lieu de mentionner en premier lieu l'accroissement continu de la proportion de l'industrie dans le produit physique total de la France (1). L'industrie a généralement une croissance de deux à quatre fois plus rapide que celle de l'agriculture. Non pas que l'agriculture ne soit pas capable d'augmenter sa productivité à un rythme égal et même supérieur à celui dont s'accroît la productivité industrielle. Mais l'augmentation de la production agricole se heurte constamment à la faible élasticité de la demande de denrées agricoles qui freine ses progrès. En fait, au cours du siècle précédent la dernière guerre, le produit agricole a crû à un taux moyen inférieur à 1 %, tandis que le taux de croissance du produit industriel dépassait presque constamment 2,5 %. Depuis la dernière guerre, le taux annuel de croissance du produit agricole a dépassé 1,8 %, mais la production industrielle s'accroît à des taux supérieurs à 8 %. Le seul fait que la proportion de l'industrie dans le produit physique de la France dépasse actuellement 80 % suffit à nous assurer des taux de croissance très supérieurs à ceux du passé.

Le second facteur durable de l'accélération des taux de croissance est l'intensification du rythme du progrès technique. Il s'agit là d'un phénomène généralement connu sur lequel il n'est pas nécessaire d'insister.

Enfin, le troisième facteur, dont l'importance a été fort justement soulignée par M. Fourastié, est l'existence d'une volonté consciente du gouvernement et de la nation de promouvoir la croissance de l'économie française.

Mais la France n'est pas seule dans le monde. Sa croissance ne dépend pas exclusivement de sa volonté et de ses structures internes. Un minimum de conditions externes doit être réalisé pour prolonger l'action des facteurs favorables à une croissance rapide de l'économie française.

3 — *Les conditions nécessaires*

L'interdépendance des différentes économies nationales au sein de l'économie mondiale devient de plus en plus étroite. Un pays isolé de dimensions moyennes ne peut poursuivre seul une croissance rapide dans une économie mondiale stagnante. En ce moment, le développement des pays occidentaux est freiné par le ralentissement de la croissance écono-

(1) Cf. à ce sujet mes articles : *Le Take-Off en France? — Cahiers de l'Institut de Science Économique Appliquée* — Série AD, n° 1, pp. 70 à 94. et, *Some Aspects of the Economic Growth of France — Economic Development and Cultural Change*, Vol. IX; n° 3, Chicago, avril 1961.

mique des États-Unis et de la Grande-Bretagne. Une action commune doit être entreprise pour aider ces pays à surmonter les difficultés spécifiques auxquelles ils se heurtent (1). L'heureuse initiative du Marché Commun doit pouvoir être étendue à ces pays. Il va de soi, d'autre part, que l'accélération de la croissance économique des pays industrialisés exige un effort particulier en faveur des pays sous-développés.

M. KOBLOTH-DECROIX a demandé à M. Fourastié.

1° S'il avait le sentiment que les investissements du domaine privé suivaient aussi docilement que précédemment les impulsions déterminées par les investissements du secteur public.

2° S'il ne lui apparaissait pas que la « modeste petite maison de la rue Matignon » n'envisageait pas la construction de quelques annexes — en préfabriqué — comme la S. E. D. E. S. et le C. R. E. D. O. C. lui permettant d'exercer un contrôle suivi au développement du 4^e plan, facilitant son exécution et singulièrement les investissements qui pourraient être jugés insuffisants dans certaines activités économiques d'une rentabilité atténuée.

M. FRÉCHET. — Je dois d'abord féliciter M. Fourastié pour son clair et brillant exposé.

Il est évident que, pour établir un plan d'action, il est absolument nécessaire de prévoir les valeurs d'un certain nombre de données numériques. Et comme nul ne peut prévoir exactement l'avenir, il reste une certaine incertitude sur ces données. D'ailleurs cette incertitude est plus ou moins grande suivant la nature de ces données.

Je voudrais demander à M. Fourastié si cette incertitude n'est pas particulièrement grande en ce qui concerne l'évolution démographique. Or, beaucoup des conclusions du plan dépendent essentiellement de cette évolution.

Dans l'évolution démographique, il entre d'abord l'évolution des naissances et des décès. Il est naturel de supposer qu'elle se produira à peu près comme antérieurement. Cependant, nous savons qu'un peu avant la dernière guerre, les démographes américains prévoient une diminution progressive du chiffre de la population américaine et que c'est le contraire qui s'est produit.

Mais il y a, en France et particulièrement pendant la durée du quatrième plan qui nous intéresse, deux raisons d'incertitude encore plus grandes.

D'une part, même si, à l'heure actuelle, on commence à espérer la fin des combats en Algérie, nul ne peut savoir si les Algériens européens vont s'établir en masse en France ou si la majorité d'entre eux restera en Algérie, si les travailleurs algériens vont continuer à affluer en France et peut-être même en plus grand nombre ou si, au contraire, ils seront rappelés en Algérie par un gouvernement local ou même seront refoulés en Algérie par le gouvernement français.

D'autre part, les récentes décisions concernant le marché commun prévoient la libre circulation des travailleurs à travers l'Europe des Six. N'allons nous pas être envahi par une masse d'ouvriers italiens?

On me dira, peut-être, que tout plan peut être amendé selon les variations des circonstances. Mais, il y a certaines décisions à prendre *dès le début* de l'application du plan et qui doivent être déterminées par l'hypothèse qu'on adopte sur les circonstances futures.

Par exemple, pour les constructions d'écoles, de lycées, d'universités, faut-il les

(1) Sur la nature de ces difficultés en ce qui concerne spécialement les États-Unis, cf. notre étude : La conjoncture économique des États-Unis 1950-1960. *Cahiers de l'Institut de Science Économique Appliquée*, Série AC, n° 1, Ch. VIII, page 74.

entreprendre dès maintenant et risquer d'en construire trop ou faut-il les différer et risquer de se trouver (comme toutes les années antérieures) en nombre insuffisant en 1964?

Si l'on applique la méthode de suivre peu à peu les circonstances successives, on devra conclure qu'il faut entreprendre le même nombre de construction qu'antérieurement et en 1962, 1963, 1964 en augmenter successivement le nombre, s'il y a lieu. Mais, dans ce cas, on se trouvera régulièrement en retard.

Je voudrais savoir comment les auteurs du plan envisagent ces difficultés?

A la suite des questions posées et des observations faites, M. FOURASTIÉ donne les précisions suivantes.

Sur la base 1910 = 100 et avec toutes les servitudes qu'impliquent les raccordements d'indices de bases et de contenus différents, on peut apprécier ainsi les ordres de grandeur du volume physique de la production industrielle française :

1885	45	1953	145
1910	100	1960	255
1930	140	1961	270
1939	110	1962	285 (prix)
1948	107	1965 (plan)	335

Cette production a été obtenue en 1885 avec environ 4,5 millions de personnes actives dans l'industrie; en 1953, avec 6,8 en 1962 avec 7,2. De sorte que la productivité de l'année de travail a doublé une première fois de 1885 à 1953, et une seconde fois, en 9 ans, de 1953 à 1962.

Mais de 1948 à 1953, le gain fut de l'ordre de 30 %; de sorte que la thèse de M. Marzewski peut fort bien être exacte.

Comme l'a dit M. Fréchet, le Plan est soumis à des révisions; des « plans intérimaires » peuvent même être substitués en cas de besoin au plan quinquennal. La population active formée par la population d'origine européenne résidant en Afrique du Nord ne se monte qu'à 300 000 personnes; c'est un chiffre faible à l'égard de nos autres chiffres. Le marché commun, même appliqué intégralement, ne semble pas non plus devoir donner bien à de très grosses migrations de main-d'œuvre : l'Italie approche du plein-emploi et trouve de gros débouchés en Allemagne.

Le volume des investissements est moins influencé que par le passé par le Conseil National du Crédit est les subventions d'État; cependant, les industriels hésitent à se lancer dans des opérations qui n'ont pas la caution scientifique du plan. Il faudrait pour qu'ils le finissent une assurance dont on voit mal l'origine, à moins qu'elle ne soit purement passionnelle. Les organismes annexes (C. R. E. D. O. C., S. E. D. E. S., C. E. P. R. E. L., etc.) jouent dans le sens de la prévision scientifique et de la croissance concertée.